

SOMMAIRE

Mondanités.

Les affaires en cours. — Le conseil d'enquête du commandant Esterhazy.

L'eau à Paris.

Extérieur. — Le conflit hispano-américain : La nouvelle politique des Etats-Unis.

La puissance du verbe, par M. Henry Lapauze.

M. SAINT-SAËNS

A BÉZIERS

L'an passé, à pareille époque, le mirage d'anti-
quité soulevé par les représentations de la Comé-
die-Française au théâtre d'Orange défrayait les
entretiens des artistes et suscitait toute sorte de
rêves. Cette fois, c'est vers Béziers que les
curiosités se portent, en l'honneur de la *Déjanire*
de MM. Louis Gallet et Camille Saint-Saëns. En-
tre la Provence et la Gascogne, amplifiée du Lan-
guedoc, l'émulation est grande. Du félibre de la
région du Rhône au cadet gascon, c'est à qui
fera davantage pour glorifier son Midi. Nous
sommes, quant à nous, trop amis des affirma-
tions provinciales pour assister sans une joie
fière, vive à de tels mouvements et ne pas saluer
avec sympathie l'imprévue tentative de l'auteur
de *Samson et Dalila* et du *Déluge*.

Il ne s'agit pas, à vrai dire, à Béziers, d'un
essai de résurrection des coutumes et des visions
ancestrales, aboutissant, comme nous l'avons vu,
naguère, en pays basque, à l'interprétation naïve
et paysanne de la pastorale d'*Abraham* ou,
comme on vient de le voir en Bretagne, à celle du
Mystère de Saint-Gwenolé. « *Déjanire* » ne pa-
rait point se recommander des traditions locales
et des formes du moyen âge. On doit s'attendre,
me dit un ami de l'illustre compositeur, à de
« fortes impressions helléniques ». Comment et
dans quelle mesure ? — C'est ce que l'on saura
bientôt. Mais quoi ! L'entreprise de M. Saint-
Saëns a quelques précédents mémorables. Elle
nous rappelle l'œuvre des vieux maîtres de la
Renaissance qui, voulant uniquement faire re-
vivre les modes tragiques d'Athènes, créèrent
l'opéra sans s'en douter.

Vers 1580, il y avait en Italie — et principale-
ment à Florence — de petites académies d'artis-
tes, nourries d'idées classiques et protestant,
non seulement contre les abus de virtuosité des
chanteurs, mais aussi contre l'usage de faire en-
tendre des chœurs à cinq ou six parties. L'idéal,
aux yeux de ces réformateurs pénétrés de théo-
ries gréco-latines, consistait à organiser des re-
présentations dramatiques « à la grecque », où la
musique ne serait jamais qu'une déclamation no-
tée, où jamais deux voix ne sonneraient ensem-
ble. Le père du grand Galilée s'avisait de compo-
ser, selon ce principe, qu'il croyait vraiment an-
tique, divers épisodes sur la déplorable aventure
de l'Ugolin de Dante ou d'après les Lamentations
du prophète Jérémie. Pas de chant, rien que des
mélodies récitatives. Pas d'accompagnement :
rien que, ça et là, de vagues accords de lyre, pa-
reils à des interjections. Ces sortes de cantates
devaient être fort traînantes, monotones et en-
nuyeuses. Sans action, sans passion, interpré-
tées par des acteurs graves comme des pontifes,
il semblait qu'elles ne pussent plaire qu'à des
pédants. On ne sait, pourtant, quel miracle se
produisit : elles allèrent aux nues.

Où plutôt, non ; à réfléchir un peu, l'on finit
par s'expliquer le cours des choses. La réaction
contre le moyen âge avait triomphé, et jusqu'au
peuple qui se piquait désormais de goût gréco-
romain. En tout ordre d'idées, on ne rêvait que
de prendre systématiquement le contrepied de la
coutume des ancêtres. Le moyen âge s'était ingé-
nié à combiner, à enchevêtrer des sons, à créer
ce qu'on nomme la polyphonie. La Renaissance
entendait revénir à la pure déclamation. Est-ce
que le vieux cardinal Bibieno ne s'est pas évertué
à traduire en comédie la *Calandria*, mise tout
entière en chant déclamé ? Là-dessus, plusieurs
gentilshommes poètes et musiciens d'entrer dans
la même voie. Dame ! il ne paraît pas qu'on se
soit égayé à leurs essais beaucoup plus que de
raison. La première surprise passée, l'on s'inter-
roge. En haine de la vocalise, on donne de parti
pris dans la sécheresse et la monotonie. Ce n'est
pas la fin de l'art d'être ennuyeux. Va-t-on glisser
d'un excès à l'autre impunément ? Questions con-
fuses ! Questions graves !

Sur ces entrefaites, un grand événement s'ac-
complissait. Henri IV épouse Marie de Médicis, au
palais Pitti, la splendide demeure florentine.
Belle occasion pour les dilettantes italiens d'é-
tonner le monde en général et Sa Majesté très
française en particulier ! En quelques semaines
une tragédie s'improvise, se met en musique, se
répète et se joue. On devine bien que le sujet en
est antique. A s'adresser à une légende de l'épo-
que chrétienne nul ne croirait faire acte d'artiste
à conviction. C'est donc le mythe d'*Orphée* et
Eurydice qui défrayera le spectacle préparé par
les deux maîtres les plus en honneur du temps
— à savoir Peri et Caccini. Seulement, les au-
teurs ne croient point devoir se tenir tout à fait
aux rigides maximes établies par Vincent Gali-
lée. Si les personnages disent implacablement
leur rôle en une sorte de parler chantant, chaque
groupe de scènes se termine par un chœur et des
stances anacréontiques, concession unique aux
virtuoses.

Peri en personne s'est chargé du personnage
d'*Orphée*. L'orchestre divisé par séries d'instru-
ments de timbres analogues, violes et violons,
flûtes et hautbois, suit les exécutants, selon le
caractère de leur organe ou de leur rôle, mais
toujours à l'unisson. Je n'ai pas besoin de faire
observer à quel point ces procédés nous décon-
certeraient par leur indigence. Néanmoins le
coup d'œil est beau, les imaginations s'échauf-
fent. On se prend à pleurer d'enthousiasme, à se
congratuler, à s'embrasser pour l'amour des an-
ciens Grecs. Car c'est, dit-on, l'art des anciens
Grecs en voie de renaître.

Eh ! non ! Point du tout ! C'est au contraire un
genre nouveau ; c'est l'Opéra qui vient au monde.

La nouvelle forme de tragédies accompagnées
de musique ne tarde pas à gagner de proche en
proche. A Venise, surtout, elle fait fureur, grâce
au compositeur Monteverde à qui l'on reconnaît
un « génie passionné ». Or, voilà qu'il se trouve
au pays des lagunes un poète français qui perd la
tête aux jeux nouveaux. Par lui des efforts incon-
nus vont, bientôt, se tenter en France. Point
d'homme plus singulier et, tout ensemble,
mieux de son temps que cet Antoine de Baif,
grand lettré, ami de Ronsard, rythmeur, har-
moniste, humaniste, un des cerveaux les plus
compliqués du monde et pourvu, par surcroît,
d'une très large fortune. Tout lui est grande-
ment facile, ou, pour mieux dire, facilité dans
l'exercice de l'art.

Deux desseins le poursuivent : faire connaître
aux Parisiens la mélodie théâtrale et construire
des vers français suivant la prosodie des anciens.
Pour accorder ces deux conceptions, il compose
une *Antigone*, tragédie antique et superantique.
Rythme et chant, poésie et musique, tout y est
lent, majestueux, compassé à en mourir. C'est,
en France, l'équivalent des scènes épisodiques
de Galilée ou, si l'on préfère, de la fantaisie du
cardinal Bibieno. Baif, très répandu dans la haute
société, donne de son œuvre des représentations
brillantes en son hôtel, fastueusement aménagé,
du faubourg Saint-Marceau. S'y est-on sincère-
ment intéressé ? — Pas un chroniqueur n'en sou-
le mot. A parler franc, j'en doute.

C'est là, somme toute, qu'une campagne d'a-

maleur pour l'acclimatation d'une manière passa-
blement abstraite. Voulez-vous assister, cepen-
dant, à des tentatives plus ouvertes et non moins
curieuses ? Il faut arriver jusqu'au ministère de
Mazarin. Nous verrons que la musique italienne,
même ramenée « du sentiment grec » aux capri-
ces de la virtuosité et aux « turlutaines » de la
parade, n'a pas, précisément, conquis du premier
coup l'oreille nationale.

Parmi les nécessités politiques avec lesquelles
Mazarin s'est mis aux prises, la moindre ne pa-
rait pas avoir été de distraire la reine Anne d'Au-
triche. C'est afin de la désennuyer qu'il fait ve-
nir, en 1645, une troupe d'Italie pour jouer et
chanter des pièces dans la salle du Petit-Bour-
bon, et, notamment, la *Folle supposée*, de Phi-
lippe Strozzi. Est-ce absolument un opéra ? Non,
car on ne se borne pas à y chanter, bien que le
chant y domine ; on y déclame et l'on y danse
encore, et les étrangetés n'y manquent pas.

Par exemple, on y voit, à la fin du second acte,
un pas d'antruches faisant onduler leur col pour
boire à une fontaine, et la représentation s'a-
cheve par « un pas de quatre Indiens offrant des
perroquets à Nicomède, qui a reconnu Pyrrhus
son petit-fils ». Chose inattendue, la pompe du
spectacle, la richesse des décorations mouvantes
n'empêchent ni la Cour, ni la ville de bâiller.
Mazarin en est tout en rage. La *Folle supposée*
n'a su que déplaire. Il en sera de même pour bien
d'autres divertissements de son choix. Mais un
homme comme lui ne se tient pas volontiers pour
battu et le diable s'il n'arrive pas à ménager à
l'air d'Italie d'éclatantes revanches.

C'est pourquoi, moins de deux ans plus tard,
le ministre fait représenter, peut-être par la même
troupe, en des conditions de splendeur non pa-
reilles, un *Orphée*, qui est, croit-on, celui de
Monteverde. On a dépensé des sommes énormes,
multiplié les motifs d'attrait, déployé magnifi-
cence sur magnificence. Stupéur du cardinal :
les spectateurs s'ennuient à tel point qu'un re-
frain se met à courir :

Le cardinal nous promettait Orphée,
Et c'est Morphée qu'il nous donne.

La musique à la grecque accommodée à l'ita-
lienne et même raccommodee à la parisienne,
tombe à plat.

Treize années durant, messieurs d'Italie re-
noncent à lutter parmi nous sans que Son Emi-
nence se soit résignée à leur échec. Voici qu'en
1660 un opéra de Cavalli, de Venise, fait fana-
tisme au delà des Alpes. Ce Cavalli a prêté aux
airs une forme plus franchée et renforcé l'orchestre.
Son *Xercès* mène, là-bas, un bruit de chef-
d'œuvre. Le cardinal décide à l'improviste que
la ville et la Cour n'échapperont pas à ce *Xercès*.
En vue de le rendre irrésistible, on demande à
un tout jeune musicien, qui fera parler de lui,
dix entrées de danse. C'est Lully, pour vous ser-
vir ! Et quels décors inouis ! Des toiles chan-
geantes, des machines de toute sorte, des feux,
des prestiges. L'architecte vénitien Torrelli a tiré
de son invention des effets miraculeux. Croyez-
vous, avec cela, que l'œuvre monte aux nues ?
— Oh ! que non ! Elle s'effondre.

Il n'est pas d'assez grandes magies pour
contrebalancer la fatigue des huit mortelles
heures. Huit heures d'horloge bien comptées,
s'il vous plaît ! Les Parisiens, qu'on s'ingénie de-
puis si longtemps à convertir au goût d'Italie,
s'aperçoivent qu'ils ne saisissent pas un mot d'ita-
lien, que cette musique, à la grecque et à la mo-
derne, languit à n'en pas finir ou se surcharge
d'ornements insupportables et que, positivement,
les virtuoses affectés de Venise ne valent pas
les nôtres. Bref, on s'avoue ces choses sans em-
baras. Le Mazarin en sera pour son dépit. Ses
compatriotes ont échoué à Paris lourdement, à
trois reprises. Hélas ! ils ne parviendront que
trop, un jour, à vaincre nos résistances au prix
de nos meilleures traditions.

La *Déjanire* de M. Saint-Saëns m'a entraîné
un peu loin. Aussi bien je n'ai garde de conclure.
Nous apprendrons ayant peu le caractère et la
portée des sensations helléniques qui nous sont
annoncées. Certes, les auteurs auront toujours à
gagner à l'étude des dramaturgies antiques en ce
qui touche, surtout, la simple et forte architec-
ture des causes et des conséquences, des idées et
des faits et la constitution d'un répertoire vrai-
ment populaire au sens puissant du terme ; mais
à l'égard de la musique antérieure au christia-
nisme, nous sommes, en dépit de quelques trou-
vailles dont on a fait grand bruit, dans une rare
ignorance. A chaque coup, il faut voir ce qu'en-
tend le musicien par « musique à la grecque ». Tout
ce qu'on peut dire, au bout du compte, c'est
que de telles recherches, en tout état de cause,
sont de beaux passe-temps d'artiste et dont il
risque de sortir certains enseignements très uti-
les, parfaitement étrangers à l'antiquité.

Fourcaud

Ce qui se passe

LA POLITIQUE

UNE CONSULTATION NÉCESSAIRE

Au lendemain d'un changement de ministère,
les débats des conseils généraux pouvaient offrir
un intérêt exceptionnel.

En dépit de la loi qui limite leurs attribu-
tions, les assemblées départementales ne se font
point faute, en effet, d'émettre annuellement des
vœux politiques dont les pouvoirs publics font
quelquefois leur profit.

Il y a trois ans, M. Léon Bourgeois prit même
l'initiative d'une sorte de plébiscite à deux de-
grés, sur la question qui lui tenait le plus à
cœur : l'impôt global et progressif sur le re-
venu.

Il est vrai que le résultat de cette consultation
nationale ne répondit pas à ses espérances et
nous devons croire que ce souvenir a rendu nos
radicaux plus discrets, en tous cas moins curieux,
car je n'ai pas vu qu'ils aient essayé de provo-
quer une manifestation d'opinion sur ce que l'on
pourrait appeler les articles réservés du pro-
gramme de M. Brisson.

Pour ma part, je le regrette, et je pense que la
loi devrait obliger les conseils généraux à faire
connaître leurs vues sur l'orientation générale de
la politique.

Ces cahiers périodiques nous permettraient de
contrôler les assertions des divers chefs de groupes
parlementaires, qui tous affirment en s'appuyant
sur des données incertaines qu'ils représentent
sans contestation possible le sentiment du pays.

Le pays est modéré, affirmait naguère M. Mé-
line, et il me regrette sincèrement.

Le pays est radical, répond M. Brisson, et il a
accueilli mon avènement au pouvoir comme une
délivrance.

Lequel a raison ? Je l'ignore, mais je pense qu'à
cet égard, le pays, ou tout au moins ceux qui le
représentent dans les assemblées départemen-
tales, auraient compétence pour nous renseigner.

— L. DESMOULINS.

ÉCHOS DE PARIS

Les Salons en 1900.

Les artistes s'agitent ; ils estiment que l'on ne
leur a pas fait pour 1900 une place assez impor-
tante et que les plans du grand Palais des beaux-
arts destiné à contenir en même temps que les
deux Salons l'exposition des peintres étran-
gers ne sont pas de nature à leur donner satis-
faction.

Hier, le comité de la Société des artistes fran-
çais, réuni pour s'occuper de la situation, a cons-
titué son bureau en délégation spéciale avec mis-
sion de s'entendre avec la Société nationale pour